



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Appliquée
à l'Economie de la Santé

LIRAES

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Paris Descartes



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : **Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Appliquée à l'Economie de la Santé**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A	C	B	C	C	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Appliquée à l'Economie de la Santé
Acronyme de l'unité :	LIRAES
Label demandé :	EA
N° actuel :	4470
Nom du directeur (2012-2013) :	M ^{me} Marie-Hélène JEANNERET-CRETTEZ
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M ^{me} Marie-Hélène JEANNERET-CRETTEZ

Membres du comité d'experts

Président :	M. Stéphane VIGEANT, Université Lille 1
Experts :	M. Jean-Pascal GAYANT, Université du Mans
	M. Frédéric JOUNEAU-SION, Université Lille 3 (représentant du CNU)
	M. Bruno VENTELOU, CNRS, Marseille
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	M. Etienne FARVAQUE
Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Stefano MARULLO, Vice-Président du Conseil Scientifique



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le LIRAES est une équipe d'accueil d'économie de la santé de l'Université Paris Descartes. L'unité a été créée *ex-nihilo* en janvier 2010, mettant en œuvre la volonté de l'établissement d'adosser tout enseignement universitaire à la recherche. L'Université Paris Descartes étant une université avec des composantes fortes dans tous les domaines de la santé, le projet fédérateur pour les économistes et gestionnaires s'articule tout naturellement autour de l'économie et des politiques de santé. Initialement, les membres de l'unité n'avaient pas tous une activité de recherche dans ce domaine mais, depuis la création du LIRAES, il y a eu un effort pour accentuer ou orienter la recherche dans le domaine de la santé et pour initier des projets en ce sens. Les recrutements récents ont aussi comblé certaines lacunes en économétrie et économie de la santé appliquée.

Équipe de Direction

M^{me} Marie-Hélène JEANNERET-CRETTEZ (directrice)

M. THOMAS RAPP (directeur adjoint)

Nomenclature AERES

SHS1_1 : Economie

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	10	10	7
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	1	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	11	11	8
Taux de producteurs	72.72 %		



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	10	
Thèses soutenues	1	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	7



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts souligne la pertinence de la présence d'un laboratoire en économie de la santé à l'Université Paris Descartes, de forte notoriété en médecine. Il est donc tout à fait dans l'ordre des choses que les économistes et gestionnaires de l'université se regroupent dans une unité de recherche positionnée au sein de ce champ de spécialisation.

Le comité d'experts constate aussi que l'unité a affronté quelques chocs importants dès sa création: départ par promotion et mutation de certains membres de l'équipe initiale sur qui reposait une part du projet, ainsi que la sortie de l'Université Paris 1 du PRES Sorbonne Paris Cité, qui a coupé des liens collaboratifs importants. L'unité a cependant réussi à réagir et à bien fonctionner, ses membres témoignant d'une résilience certaine pour continuer à porter le projet malgré ces difficultés.

La qualité des publications, en particulier en économie industrielle, est indéniable. Plusieurs publications émergent dans des revues référencées par l'AERES au meilleur niveau. On peut cependant déplorer un "ciblage" trop peu marqué en économie de la santé. La dynamique de l'axe empirique autour des projets sur la dépendance est convaincante. Elle est le fruit de recrutements judicieux d'économistes menant des travaux appliqués dans le champ de l'économie de la santé qui ont en effet permis l'exploitation de bases de données très riches et uniques en leur genre. Les résultats commencent à paraître et l'avenir semble prometteur de ce côté.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le comité d'experts a constaté une certaine désarticulation entre les deux axes de l'unité ("Analyse théorique" et "Recherche appliquée"). Plutôt qu'une présentation en deux axes (théorie et applications), qui ne sert pas le laboratoire, une articulation en deux directions de recherche en économie de la santé (alliant travaux théoriques et appliqués) aurait probablement contribué à réduire la dichotomie entre les groupes et permis une plus grande transversalité, confortant le projet de l'unité en économie de la santé.

Depuis son démarrage, le laboratoire a connu quelques chocs importants qui ont forcé l'unité à ajuster sa politique scientifique. En particulier, quelques départs et des passages éclairés n'ont pas permis de donner l'envergure souhaitée à certaines orientations de recherche et ont même conduit à l'abandon d'un axe ("Industrie pharmaceutique, biotechnologie, recherche-développement et phénomène de concentration"). Ceci n'est pas surprenant étant donné la taille de l'équipe, ces quelques départs représentant au final près de 20 pourcents de l'équipe. Il faut donc craindre la répétition d'un tel phénomène. En effet, qu'il s'agisse d'un départ à la retraite prévu, du départ ou d'une promotion (via le concours d'agrégation par exemple), la possibilité existe de voir un axe de la recherche de l'unité disparaître ou au minimum être considérablement fragilisé.

La concurrence parisienne doit être prise en considération dans le développement de la stratégie de l'unité. Une petite unité a forcément de sérieuses difficultés à s'affirmer dans un environnement qui comprend des unités de grande taille et de qualité. Par conséquent, la visibilité et l'attractivité de l'unité dans le contexte actuel sont insuffisantes. Une grande activité en économie industrielle, bien que souvent de très grande qualité, rend en outre le positionnement en économie de la santé difficile à identifier.

Il est aussi étonnant de constater l'absence d'insertion de l'équipe dans l'environnement de recherche médicale universitaire qui lui est offert à l'Université Paris Descartes et/ou plus largement dans le PRES Sorbonne Paris Cité. Les laboratoires de santé publique et/ou de droit de la santé seraient des partenaires naturels d'une équipe d'économistes de la santé. Les services de médecine, même très axés sur la clinique, peuvent aussi offrir des terrains aux unités de recherche en SHS, ces dernières pouvant offrir une rétroaction sur de la prise en charge médicale. Cette insertion contribuerait à la visibilité externe de l'équipe, tout en améliorant son accès aux données de terrain, voire aiderait l'équipe à structurer les problématiques (appliquées) qu'elle cherche à développer.

La vie de l'unité est globalement limitée et nécessite un investissement massif. Séminaires internes, externes et journées d'études devraient être mis en place pour amplifier une culture commune autour du



projet d'économie de la santé. Ceci permettrait notamment d'articuler les deux axes de l'unité afin de renforcer les communications scientifiques entre ses membres, permettant de tisser des liens plus forts.

Le niveau de la formation par la recherche est lui aussi insuffisant. Le comité d'experts constate que les efforts pour la recherche de financements doctoraux sont assez sommaires, qu'il n'y a pas suffisamment de séminaires internes pour permettre aux étudiants d'y trouver des compléments de formation et de présenter leurs travaux. De même, aucun responsable ne semble coordonner les activités doctorales de l'unité.

Enfin, le comité d'experts a été frappé par l'attitude que l'on peut qualifier d'attentiste de la tutelle. D'une part, elle souhaite avoir un enseignement adossé à la recherche via une unité de recherche, mais tout à la fois elle semble prête à sanctionner une performance insatisfaisante de l'unité. Il est clair que la taille de l'unité est critique et les risques de bouleversements liés aux départs de membres de l'équipe sont importants. Cette situation requiert donc un appui substantiel de la tutelle pour stabiliser la situation et éviter qu'une sanction ne tombe alors que les moyens alloués n'auraient jamais été suffisants pour pérenniser l'unité. On se retrouverait alors à la case départ avec l'obligation ressentie par la tutelle de former à nouveau un laboratoire pour adosser l'enseignement à la recherche, avec, à nouveau, des chances de survie assez limitées.

Recommandations

La taille de l'équipe de recherche étant très réduite, il va de soi qu'un effort particulier doit être entrepris pour prévoir et parer aux modifications prévisibles, à court et moyen termes, de la composition de l'unité. L'axe empirique repose fortement sur quelques individus dont le départ serait dirimant. Par conséquent, il faut absolument solidifier les axes, et en particulier l'axe empirique.

Le comité d'experts recommande que la stratégie de publication et de production scientifique cible des revues phares du domaine de spécialisation adopté. Compte tenu de la qualité des publications (hors du champ strictement lié à l'économie de la santé), il serait souhaitable que des extensions des travaux théoriques en économie du risque ou de l'assurance trouvent leurs débouchés naturels dans une production scientifique plus spécifique à l'économie de la santé. En d'autres termes, il serait souhaitable de voir des idées théoriques de type "recherche fondamentale" se projeter en économie de la santé.

Une accentuation de la visibilité de l'unité est impérative. Le site du laboratoire a été mis en ligne en 2011 : <http://recherche.parisdescartes.fr/LIRAES>. Une insertion plus généralisée dans les réseaux d'économie de la santé serait aussi souhaitable. La stratégie de recrutement pourrait aussi être appuyée par une offre de postes assortis de décharges de cours par exemple et en attirant des spécialistes d'économie de la santé pour des séjours courts via des postes de professeurs invités.

La lisibilité de l'unité et son positionnement en économie de la santé bénéficieraient d'une réorganisation des axes de recherche sur des thématiques plutôt que sur des grands types d'approches en économie. Dans la configuration actuelle, le laboratoire repose sur un axe théorique, souvent loin de l'économie de la santé, et sur des applications en économie de la santé, à partir de données d'enquête. Aux yeux du comité d'experts, il serait peut-être stratégiquement plus pertinent de faire apparaître la dépendance/vieillesse dans un axe et les aspects d'économie industrielle de l'économie de la santé dans un autre, les problèmes d'agence (assurance, risque, etc.) pouvant alimenter les questionnements des deux axes par des éclairages théoriques. Ceci favoriserait probablement le passage aux applications et ces dernières permettraient de renforcer et stimuler les recherches théoriques.

Le comité d'experts juge que le séminaire de l'unité devrait être renforcé de manière à le rendre plus visible dans le paysage parisien, en particulier en économie de la santé. Ceci serait bénéfique pour non seulement augmenter la visibilité de l'unité, mais aussi pour souder les deux axes de recherche.

La vie de l'unité gagnerait en créant un séminaire interne. Il permettrait entre autres de consolider la formation par la recherche et permettrait aux doctorants d'avoir un lien stable avec le laboratoire.

Le développement du financement des études doctorales est impératif pour le laboratoire. Les contrats CIFRE, les bourses académiques d'organismes publics liées à la santé devraient être recherchés systématiquement. Une stratégie de mise en place de sujets de thèses (financés) devrait être développée pour permettre aux étudiants d'entreprendre leurs études doctorales dans les meilleures conditions qui soient. Bien entendu, il faut aussi obtenir de l'école doctorale une synchronisation adéquate du calendrier d'octroi des contrats avec celui des M2 des universités parisiennes. Le décalage actuel ferme la porte au financement traditionnel pour les étudiants de l'unité, ce qui est évidemment très dommageable à son développement.



Il serait aussi souhaitable de nommer un responsable des études doctorales chargé d'organiser et de structurer la recherche de financement pour les étudiants. Cette personne pourrait aussi avoir la tâche d'assurer le suivi et le contrôler de la progression des étudiants.

Le comité d'experts estime qu'une consolidation de l'unité au travers d'une collaboration plus grande entre les membres du PRES serait souhaitable. Une stratégie en ce sens serait à développer, entre autres en exploitant les proximités avec Paris 13 et Science Po.

En conclusion, le comité d'experts juge aussi fortement souhaitable un appui de la tutelle pour permettre la pérennisation du projet de l'unité. Un effort pour atteindre la taille critique requiert probablement une stabilisation des ressources humaines et par conséquent une allocation de supports supplémentaires. Ceci permettrait de pallier la vulnérabilité de l'unité face à un ou plusieurs départs. Entre autres, un effort pourrait être fait en termes de décharges de cours pour les nouveaux recrutés. La concurrence étant plutôt forte sur ce point, cela renforcerait l'attractivité de l'unité. La lisibilité et le rayonnement de l'unité bénéficieraient de l'obtention régulière de postes d'invités réservés en économie de la santé. Finalement, il serait souhaitable que la tutelle offre un soutien administratif, sous la forme d'un demi poste de secrétariat.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le comité d'experts considère la production scientifique de l'unité comme très satisfaisante compte tenu de sa taille. Dans l'ensemble des publications, on trouve plusieurs très bons articles publiés dans des revues qui se situent au meilleur niveau des classements de l'AERES. Ceci est particulièrement notable car les publications de l'unité sont le fruit d'un groupe d'enseignants-chercheurs travaillant dans un contexte qui n'est pas réellement favorable compte tenu de la lourdeur des charges d'enseignements et de responsabilités collectives à assurer.

Il faut cependant noter que les meilleures publications ne sont pas nécessairement inscrites dans la logique signalétique de l'unité, voire même se situent hors de la thématique. En fait, le comité d'experts déplore que l'axe théorique de l'unité, qui se concentre sur des problématiques d'assurance, de risque, d'agence et d'économie industrielle, ne se tourne pas plus vers des applications et extensions plus spécifiquement adaptées à l'économie de la santé. Il existe plusieurs développements de thématiques abordées par les chercheurs qui pourraient se nourrir des problématiques spécifiques à la santé.

Il est aussi à noter que la stratégie de publication pourrait être orientée vers les revues phare de la discipline, telles que *Health Economics* ou *Journal of Health Economics*. Il serait donc souhaitable de voir apparaître une stratégie de publication plus en adéquation avec le profil de l'unité.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

La visibilité du LIRAES dans les réseaux d'Économie de la Santé passe essentiellement par des initiatives personnelles. Les projets européens FLURESP (*Cost effectiveness assessment of response strategies of human influenza pandemics in Europe*) et ECHOUTCOME (*European Consortium in Healthcare Outcomes and Cost-Benefit research*), de même que l'activité gravitant autour de la dépendance et de la maladie d'Alzheimer, sont à souligner. Cependant, en tant qu'entité, l'unité manque encore fortement de visibilité en économie de la santé ou même simplement en économie. Les combats du rayonnement et de l'attractivité sont donc prioritaires à mener.

Dans le contexte d'une nouvelle unité, il est compréhensible que des actions pour promouvoir sa visibilité et son attractivité soient difficiles à mettre en place. En effet, il peut être reproché au LIRAES l'absence de site Internet et le manque d'insertion dans les réseaux d'économie de la santé. De la même façon, l'attractivité de l'unité auprès des collègues et futurs collègues pourrait gagner en offrant des décharges de cours pour s'aligner sur la concurrence, notamment des autres unités de recherche parisiennes, pour les économistes de premier plan. Systématiser l'obtention de support pour des professeurs invités serait aussi une façon de poursuivre une politique des ressources humaines active pour promouvoir l'unité en économie de la santé. Par exemple, bien que la dernière invitation dont a bénéficié l'unité ait été fructueuse en production scientifique, celle-ci ne cadre pas directement avec la stratégie de positionnement en économie de la santé.

Bien que l'on convienne que la tenue d'un séminaire régulier puisse être compliquée du fait de la petite taille de l'unité et de la difficulté à entretenir une dynamique présentielle des doctorants (parce qu'ils sont pour la plupart travailleurs à temps plein), l'organisation d'activités régulières et de journées d'étude sur des thématiques de la santé pourrait permettre à l'unité d'apparaître au premier plan. Dans le même ordre d'idée, des sessions ou Journées de l'AFSE (Association Française de Science Économique) ou dans les colloques majeurs en économie de la santé seraient bénéfiques.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le comité d'experts a apprécié la bonne amorce en matière d'interaction avec l'environnement social, économique et culturel. Le projet impliquant la MGEN (Mutuelle Générale des Étudiants de France) semble prometteur. De telles opérations de collecte de données, soit à partir de registres administratifs (ou mutualistes), soit sous formes d'enquête ad hoc (auprès de patients par exemple), contribueront non seulement à assurer l'interaction du laboratoire avec son environnement, mais peuvent aussi participer de sa visibilité académique. En économie de la santé, il n'est pas rare que les laboratoires construisent leur fonds de



commerce à partir de bases de données : cohortes, panel, enquêtes transversales répétées (des projets dits « structurants »), ce qui peut d'ailleurs avoir l'avantage, ensuite, de faire bénéficier la communauté scientifique toute entière du produit de leur effort. Il peut aussi y avoir un dividende pour les théoriciens du laboratoire et leurs besoins « d'expérimentations ».

Les implications des relations avec le Centre Hospitalier de l'Université de Montréal et avec le CHU francophone Hôtel Dieu de France à Beyrouth sont non négligeables. Le projet avec les Universités d'Evry et de Berkeley est aussi à prendre en considération, même si l'unité n'est pas ici en situation de meneur.

Le plus gros problème ici est clairement le manque de ressources dévolues à de telles actions, et force est de reconnaître que la taille de l'unité joue clairement en sa défaveur.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le comité de visite n'a pas été convaincu par le dynamisme de la vie de l'unité et serait plutôt enclin à la trouver pauvre. L'organisation et la tenue régulière du séminaire ne sont pas choses simples dans le contexte de l'unité, mais le comité d'experts n'a pas trouvé d'éléments démontrant une activité soutenue de ce côté (entre autres, il n'a pas été possible d'identifier une liste substantielle d'invités dudit séminaire).

Il est aussi à remarquer que les doctorants étant, à une exception près, travailleurs à temps plein, la cohésion entre l'encadrement et la vie doctorante est très délicate. Une bonne partie de cette situation découle du manque de synchronisation entre la date d'attribution des contrats doctoraux par l'école doctorale de l'Université Paris Descartes et la date à laquelle les candidats parisiens en économie reçoivent leur M2 (cf. ci-dessous dans la section suivante).

Enfin, la charge d'enseignement échéant aux membres du département est assez importante, ce qui limite les disponibilités pour prendre une part active dans l'organisation de la vie de l'unité. Il est à noter que cette charge d'enseignement se complète de responsabilités administratives parfois lourdes, alors que l'unité ne dispose d'aucun soutien en personnel administratif.

Selon le comité d'experts, il est donc impératif de consolider la vie de l'unité avec une ouverture vers des séminaires tant internes qu'externes. Des journées d'études seraient aussi un bon moyen pour permettre à l'unité de renforcer son activité autour du thème de la santé. Bref, un ensemble d'actions articulées autour de séminaires internes et externes et de quelques journées d'étude sur le thème de la santé pourraient permettre de créer une culture commune aux membres de l'unité.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

La formation par la recherche est un élément insatisfaisant de l'évaluation de la performance de l'unité qui est rattachée à l'École Doctorale de Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'Université Paris Descartes (ED 262). Aucun des dix étudiants de doctorat n'est spécifiquement financé et tous ont donc des obligations ne leur permettant pas d'être présents à l'université. Donc, toutes les activités actuelles ou potentielles de l'unité ne leur sont pas pleinement accessibles. Ceci pose certaines questions sur la stratégie poursuivie pour financer les études et entretenir une activité doctorale. Accepter des étudiants de doctorat dans un tel contexte est extrêmement périlleux : la réussite est déjà ardue pour un étudiant dans des conditions de financement normales, sans un tel financement c'est clairement une opération à risques. Par conséquent, la stratégie autour des études doctorales est à revoir.

Comme mentionné plus haut, la fédération des étudiants de doctorat autour d'un séminaire interne, en faisant appel à des ressources tant internes qu'externes pourrait être bénéfique. Puisqu'il n'y a pas de point de coordination rassembleur pour les étudiants, ceci pourrait en être un.

Le comité d'experts a été surpris que si peu ait été entrepris pour surmonter le problème de compatibilité de la date d'octroi des contrats doctoraux, qui précède invariablement la date à laquelle se termine les M2 pour les formations en économie. Détenir un M2 étant une condition nécessaire pour obtenir un contrat, la quasi-totalité des postulants économistes est systématiquement « ignorée ».



Il aurait été souhaitable d'entreprendre les démarches pour obtenir des contrats CIFRE ou encore obtenir des bourses académiques octroyées par les organismes publics (pôle santé, ANRS (Agence Nationale de Recherches sur le Sida et les hépatites virales), INCa (Institut National du Cancer), etc.). Ceci pourrait provenir d'un manque d'expérience dans la direction de thèse, ce qui se traduirait par des réflexes limités pour stimuler les études doctorales. En fait, il semblerait que les études doctorales soient pour l'essentiel abandonnées au bon vouloir des membres de l'unité sans concertation. Ceci pourrait probablement être en grande partie résolu par la nomination d'un responsable des études doctorales, qui pourrait être le correspondant de l'unité avec son École Doctorale de rattachement.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet comporte des aspects prometteurs et, en dépit des chocs externes au moment de la création, l'unité semble avoir rétabli le cap. Il est cependant non négligeable de noter que l'axe empirique du projet demeure vulnérable. C'est un point que nous avons déjà mentionné plus haut et il demeure au centre des préoccupations du comité de visite. Il est impératif que le LIRAES, en concertation avec sa tutelle, trouve le moyen de renforcer et pérenniser cet axe de l'unité (l'autre apparaissant plus pérenne). En d'autres termes, ceci devrait se traduire par une politique de recrutement qui permettrait à l'équipe de supporter les chocs pouvant être en partie anticipés (du type mutations et promotions). Donc, il ressort que la tutelle devrait s'engager dans un effort stratégique pour assurer un développement viable et soutenu de l'unité, afin d'éviter que les chocs de ressources humaines ne puissent avoir raison d'une équipe qui est en train d'émerger.

Un effort d'adossement aux thèmes d'économie de la santé pour les membres spécialistes d'économie industrielle semble nécessaire. Les préoccupations scientifiques du noyau de cette partie de l'équipe sont de qualité et dynamiques, il faudrait cependant trouver une façon d'extraire et rendre visible les applications directes de ces contributions en économie de la santé. Il est probable que l'embauche d'un économiste de la santé, expérimenté dans la construction ou le maniement de données, mais avec une formation en économie industrielle ou dans les problématiques du risque et de l'assurance puisse permettre de mieux mettre en évidence des contributions solides dans un domaine théorique plus général. Ce profil « hybride » aurait l'avantage de mettre du liant entre les deux axes actuellement présents dans le laboratoire.

Finalement, c'est peut-être l'embauche d'un économiste senior (professeur, plutôt qu'enseignant-chercheur) en économie de la santé qui permettrait de stabiliser et fédérer les deux axes de l'unité. C'est une piste qui devrait être explorée par la direction de l'unité et sa tutelle.



4 • Déroulement de la visite

Dates de la visite :

Début : 30 janvier 2013 à 13h30

Fin : 31 janvier 2013 à 13h15

Lieu de la visite : Locaux du LIRAES

Institution : Université de Université Paris Descartes (Université Paris 5)
Centre Universitaire des Saints Pères

Adresse : 45, rue des Saint Pères, 75006 Paris

Déroulement ou programme de visite :

Mercredi 30 janvier:

13h30 : Accueil des membres du comité et réunion préparatoire (Huis Clos)

14h30 : Séance plénière - Présentation du bilan et du projet

15h15 : Pause - café (avec les membres de l'unité)

16h15 : Réunion avec les membres présents de l'unité.

17h30 : Réunion avec les doctorants (Huis Clos)

18h30 : Fin

Jeudi 31 janvier:

9h : Réunion avec la direction de l'unité

9h30 : réunion avec la tutelle (VP Conseil Scientifique, Huis Clos)

10h15 : Réunion du comité (Huis Clos)

13h15 : Fin de la visite.



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

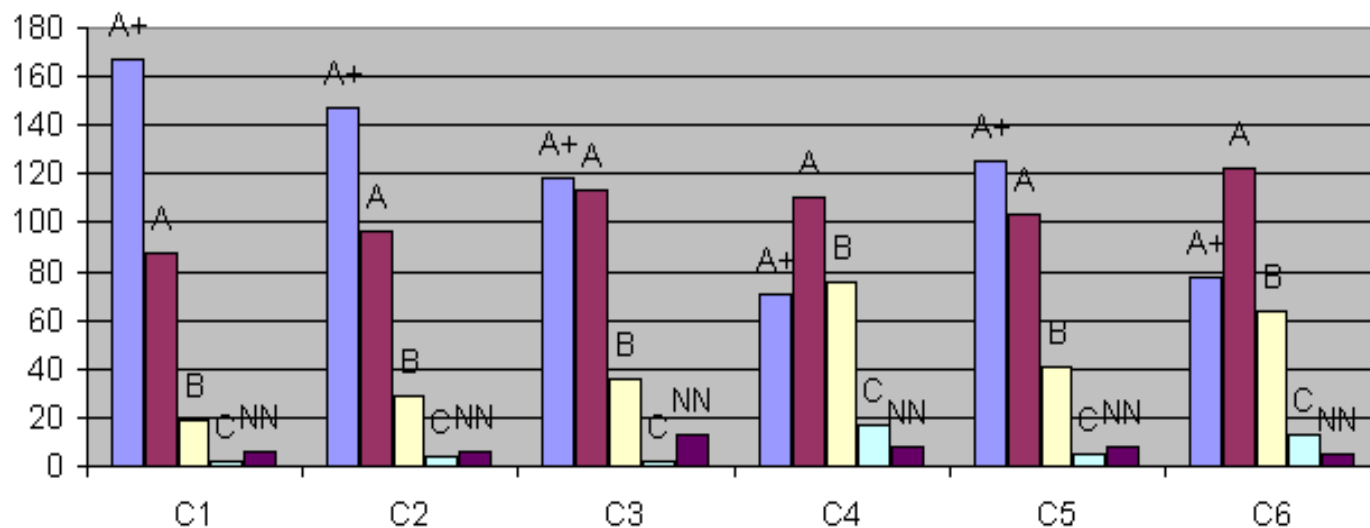
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles

Vice Président du Conseil Scientifique

Paris le 29.03.2013

Vos ref : S2PUR1400066468 –
Laboratoire Interdisciplinaire de
Recherche Appliquée en Economie
de la Santé - 0751721N

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités de recherche
Agence d'Évaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur

Je vous adresse mes remerciements pour la qualité du rapport d'évaluation fourni à l'issue de la visite du comité d'expertise concernant l'unité « Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Appliquée en Economie de la Santé »

Vous trouverez ci-joint les réponses du Directeur de l'unité, Marie-Hélène JEANNERET-CRETTEZ, auxquelles le Président et moi-même n'avons aucune remarque particulière à rajouter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice Président du Conseil Scientifique



Stefano Marullo, DM, DesSci

Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation

Les membres de l'équipe du LIRAES ont pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du rapport de l'AERES faisant suite à la visite les concernant les 30 et 31 Janvier derniers et remercient vivement le comité d'experts pour ce travail et les échanges fructueux qui ont eu lieu à cette occasion.

Il est essentiel pour membres du LIRAES que les évaluateurs aient reconnu la pertinence du regroupement des économistes et d'un certain nombre de gestionnaires de Paris Descartes au sein d'un laboratoire dédié au champ de l'économie de la santé, et qu'ils aient souligné la qualité des publications et la capacité de réaction de l'équipe aux différents chocs subis depuis sa création.

Les évaluateurs de l'AERES ont saisi les difficultés rencontrées par le LIRAES du fait de sa taille réduite, et l'importance qu'il y a d'accroître la lisibilité du centre. La stratégie sera de poursuivre les initiatives prises dans les deux axes de recherche principaux : l'économie de la dépendance et l'économie industrielle. Le recrutement de deux nouveaux maîtres de conférences en économie à la rentrée 2013 devra permettre de renforcer cette dynamique. A court terme il est prévu la soumission en 2013 d'un projet d'ANR sur le thème de la dépendance. Ce projet, s'il est financé, permettra de structurer le programme de recherche de cet axe. Le recrutement d'un demi-poste de secrétariat ou d'ingénieur de recherches permettrait effectivement d'apporter un soutien non négligeable dans cette démarche. Il est aussi prévu de cibler plus systématiquement la publication des travaux de recherche dans des revues telles *Health Economics* et *Journal of Health Economics*, pour gagner en visibilité dans le domaine de l'économie de la santé, mais sans que cela ne se fasse au détriment des revues généralistes de très haut niveau dans lesquelles un certain nombre des publications du LIRAES sont effectuées.

Les commentaires qui suivent se rapportent aux «points à améliorer» soulevés par le rapport et du ressort de l'équipe elle même et non de la tutelle.

En ce qui concerne l'insertion de l'équipe dans l'environnement de recherche universitaire au sein de Paris Descartes et du PRES Sorbonne Paris Cité, et plus particulièrement ses liens avec la recherche médicale, les laboratoires de santé publique et de droit de la santé, il est clair qu'il y a encore beaucoup à faire, mais on ne peut pas dire qu'il y ait actuellement absence d'insertion. Plusieurs partenariats ont été entrepris avec les équipes de cliniciens. Malheureusement, les projets amorcés n'ont pas encore débouchés sur des réalisations concrètes. Par exemple, le LIRAES a participé en 2012 à la soumission d'un projet de département hospitalo-universitaire (DHU) au sein de l'université. Ce projet portait sur les problématiques relatives à la fragilité, domaine dans lequel plusieurs chercheurs du LIRAES

ont entrepris des travaux. Si le projet de DHU n'a pas été retenu, il a permis au LIRAES de se rapprocher des équipes de cliniciens et de poser les bases de collaborations futures. Le laboratoire a aussi participé à un colloque d'économie de la santé organisé avec le CEPN de Paris 13 (travail en cours de valorisation par un projet d'article pour le *Journal of Health Economics*) ainsi qu'à un colloque rassemblant des juristes et des économistes organisé par l'Institut Droit et Santé de Paris Descartes et la chaire Santé de Sciences Po (valorisé par une publication In Mireille Baccache, Mireille, Laude, Anne et Tabuteau, Didier (éds), *La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, 10 ans après*. Bruxelles, Bruylant).

En ce qui concerne la vie de l'unité et la nécessaire mise en place de séminaires interne, externe et de journées d'études, il est à noter que les locaux ont été attribués il y a moins d'un an au LIRAES et qu'ils ont été inaccessibles pendant plus de 6 mois pour cause de travaux, ce qui n'a évidemment pas facilité la mise en place d'une culture commune autour du projet économie de la santé. Mais des progrès importants ont été effectués de ce point de vue depuis la réintégration de l'équipe dans ses locaux avec en particulier la reprise du séminaire du LIRAES (4 présentations depuis la rentrée universitaire 2012). Il est aussi prévu de reprendre l'organisation des Journées Jeunes chercheurs en économie de la santé à partir de 2014. Pour ce qui est de l'organisation de la vie doctorale, il faut rappeler (ce qui a été noté par les évaluateurs) que tous les doctorants sauf un sont travailleurs à temps plein, il est donc difficile de relever ce défi ne serait ce... que pour trouver un horaire commun à tous les doctorants. Enfin il ne faut pas oublier que, compte tenu du fait que le LIRAES est la seule équipe d'économie au sein de Paris Descartes, et qu'il n'y a pas de département d'économie au sein de la Faculté de droit (intitulé qui ne facilite d'ailleurs pas la lisibilité de l'équipe) dont elle dépend, les membres de l'équipe sont aussi obligés d'assurer toutes les fonctions habituelles d'un département d'économie, en particulier celles liées au bon fonctionnement des diplômes de licence et de master.